

Le SMIC augmentera au 1^{er} juin :
une hausse nécessaire, mais encore insuffisante
pour vivre dignement



***LE SMIC AUGMENTERA AU 1ER JUIN : UNE HAUSSE NÉCESSAIRE, MAIS ENCORE INSUFFISANTE POUR VIVRE DIGNEMENT**

Le SMIC va être revalorisé au **1er juin 2026** d'environ **2,4 %**, soit près de **45 euros brut supplémentaires par mois** pour un salarié à temps plein. Le ministre du Travail, Jean-Pierre Farandou, a confirmé qu'il s'agissait d'une hausse automatique liée à l'inflation, et non d'un « coup de pouce » politique.

Concrètement, le SMIC horaire brut passerait d'environ **12,02 euros** à près de **12,30 euros**, pour atteindre environ **1 867 euros brut mensuels** sur la base de 35 heures. Au 1er janvier 2026, le SMIC était fixé à **12,02 euros brut de l'heure**, soit **1 823,03 euros brut mensuels**.

Cette revalorisation est évidemment bienvenue pour les salariés les plus modestes, notamment dans les secteurs où les bas salaires restent nombreux : transport routier, logistique, manutention, nettoyage, sécurité, commerce, services à la personne. Mais il faut être clair : **45 euros brut par mois ne compensent pas réellement l'explosion du coût de la vie**. Carburants, alimentation, énergie, logement, assurances : les dépenses contraintes continuent de peser lourdement sur les ménages.

Une hausse automatique, pas une avancée sociale suffisante

Cette augmentation n'est pas le fruit d'une volonté gouvernementale de mieux partager les richesses. Elle résulte du mécanisme légal d'indexation du SMIC : lorsque l'inflation franchit certains seuils, le salaire minimum est automatiquement revalorisé.

Autrement dit, le gouvernement ne donne rien de plus : il applique simplement la loi.

Pour la CFDT, cette hausse doit donc être un point de départ, pas un point d'arrivée. Elle doit ouvrir immédiatement des négociations dans les branches professionnelles afin d'éviter que des grilles salariales entières se retrouvent rattrapées ou écrasées par le SMIC.

Le vrai problème : l'écrasement des salaires

À chaque revalorisation du SMIC, de nombreux salariés qui étaient légèrement au-dessus du minimum légal se retrouvent à nouveau proches du plancher. Cela crée un tassement des rémunérations, avec des salariés expérimentés, qualifiés ou soumis à de fortes contraintes qui ne voient plus leur ancienneté, leurs compétences ou leurs responsabilités reconnues.

Dans les transports, ce sujet est central. Conducteurs, agents de quai, exploitants, mécaniciens, personnels administratifs : beaucoup subissent déjà des horaires décalés, de la pénibilité, des amplitudes importantes, des contraintes de sécurité et une pression permanente sur les délais. Il est inacceptable que ces métiers essentiels soient maintenus dans des niveaux de rémunération aussi bas.

Les employeurs ne peuvent pas se contenter de se plaindre

Comme souvent, une partie du patronat dénonce déjà le coût de cette hausse et s'inquiète d'un possible rabet sur les allègements de cotisations. Mais les salariés, eux, n'ont pas bénéficié d'allègements sur leurs factures, leurs loyers ou leurs pleins de carburant.

Les entreprises ne peuvent pas réclamer toujours plus d'aides publiques tout en refusant de revaloriser réellement le travail. Les exonérations de cotisations doivent aussi être interrogées : elles ne peuvent pas devenir un système permanent de soutien aux bas salaires sans contrepartie sociale.

Revendication syndicale : ouvrir les négociations partout

La CFDT doit porter une exigence simple : **aucune grille de salaire ne doit démarrer au SMIC, et aucun salarié expérimenté ne doit être payé comme un débutant.**

Il faut donc :

- Rouvrir rapidement les négociations salariales dans toutes les branches ;
- Revaloriser les premiers niveaux de classification ;
- Reconnaître l'ancienneté, la qualification et la pénibilité ;
- Conditionner les aides publiques et exonérations à de véritables politiques salariales ;
- Défendre le pouvoir d'achat par des augmentations générales, pas seulement par des primes ponctuelles.

Conclusion

Cette hausse du SMIC au 1er juin est nécessaire, mais elle ne règle rien sur le fond. Elle rappelle surtout une réalité : trop de salariés vivent encore avec des salaires trop bas alors qu'ils occupent des emplois indispensables au fonctionnement du pays.

Le travail doit permettre de vivre dignement. Cela suppose des salaires revalorisés, des grilles professionnelles renégociées et une meilleure répartition des richesses produites.